

## SEANCE DU 11 FEVRIER 2022

Le onze février deux mille vingt-deux, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de SOUSSANS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Karine PALIN, Maire.

### **Etaient présents :**

PALIN Karine	JAROUSSEAU Nicolas
MAURIN Annette	OLLIVOT Christelle
CROUAIL Jean-Pierre	FONSECA Rose-Marie
RAMPNOUX Chantal	LECCA Audrey
SORBIER Jean-Charles	CHEVALIER Nadia
Maryse MILLET	Bruno DI NATALE
CHAUMEIL Arnaud	Sandrine BRUNET

**Absents excusés :** Jean-Claude GOFFRE (pouvoir à Jean-Charles SORBIER), Patrice POUILLET (pouvoir à Nicolas JAROUSSEAU), Gaëtan LAURAND (pouvoir à Karine PALIN), Frédéric DHERS, Alexia CLAUZEL.

**Date de convocation :** 04/02/2022

Christelle OLLIVOT est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 20 décembre 2021 est adopté à l'unanimité.

### **N° DEL-11022022-1 : AUTORISATION DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET DE L'EXERCICE 2022**

**Rapporteur : Mme Karine PALIN  
Maire**

Conformément à l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Karine PALIN rappelle au Conseil Municipal le contrat de maîtrise d'œuvre signé avec le cabinet CREHAM dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et sollicite l'autorisation de régler les dépenses correspondant aux différentes phases de la procédure, dans l'attente de l'inscription du solde restant dû au 31 décembre 2021, soit 26 832.84 € TTC au budget de l'exercice 2022.

D'autre part, Annette MAURIN, en charge du dossier, indique qu'il convient de prévoir l'installation d'un second colombarium au sein du cimetière. La livraison nécessitant plusieurs mois de délai, il convient d'effectuer la commande sans attendre le vote du budget.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- autorise l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses avant le vote du budget concernant
  - o le contrat de maîtrise d'œuvre signé avec le cabinet CREHAM
  - o l'aménagement d'un nouveau colombarium au sein du cimetière communal.
  
- s'engage à inscrire les dépenses engagées au budget de l'exercice 2022, soit :
  - o 26 832.84 € pour le contrat de maîtrise d'œuvre signé avec le Cabinet CREHAM
  - o 6 300 € pour l'installation d'un second colombarium.

#### **N° DEL-11022022-2 : OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE**

**Rapporteur : Mme Karine PALIN  
Maire**

Karine PALIN, Maire, rappelle la nécessité de disposer d'une ligne de trésorerie qui permet de faire face aux éventuels décalages entre le recouvrement des recettes et l'obligation de paiement des dépenses.

Le Maire propose en conséquence l'ouverture comme chaque année, d'une ligne de trésorerie et soumet à l'avis du Conseil la proposition faite par le Crédit Agricole d'Aquitaine avec lequel les lignes de trésorerie précédentes ont été souscrites.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne à l'unanimité son accord pour l'ouverture d'une ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole d'Aquitaine et donne pouvoir au Maire pour procéder à la mise en place de celle-ci aux conditions suivantes :

- Montant : 100 000 €
  
- Durée : 12 mois
  
- Marge fixe : 0.81%
  
- Taux de ligne de trésorerie : 0.249%
  
- Frais de dossier : 110 €
  
- Commission d'engagement : 150 €

**N° DEL-11022022-3 : DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX – INSTALLATION D'UN COLOMBARIUM AU SEIN DU CIMETIRE COMMUNAL**

**Rapporteur : Mme Karine PALIN  
Maire**

Karine PALIN indique qu'il est nécessaire d'aménager un second colombarium au sein du cimetière communal, le premier installé lors de l'extension des lieux ne laissant que trois emplacements disponibles.

Un devis a été réalisé par ALLIANCE MARBRERIE pour un colombarium de dix places d'un montant de 5 250 € HT (6 300 € TTC).

Karine PALIN indique que cet aménagement peut ouvrir droit à l'attribution d'une subvention de 25 à 35% du montant hors taxes des travaux, dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, et sollicite l'autorisation du Conseil Municipal pour le dépôt d'un dossier auprès de la Préfecture.

Après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise le Maire à déposer une demande de subvention dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour l'aménagement d'un colombarium au sein du cimetière communal, aux conditions suivantes :

- Montant des travaux HT : 5 250.00 €
- Montant TTC : 6 300.00 €
- Montant de la subvention sollicité : 1 837.50 € (35% du montant HT)

**N° DEL-11022022-4 : VOTE DE PRINCIPE RELATIF AU PROJET D'INSTALLATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE ROUTE DU PORT**

**Rapporteur : M. Nicolas JAROUSSEAU  
Conseiller Municipal**

Nicolas JAROUSSEAU, rapporteur du dossier, présente un projet d'installation d'une centrale photovoltaïque, qui pourrait être porté par la mairie dans le cadre des objectifs du plan climat air énergie territorial, de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte, et en particulier du développement des énergies renouvelables.

Il s'agit de l'installation d'une centrale photovoltaïque sur la parcelle communale cadastrée B N° 614, lieudit Grande Solle Baradade située route du Port, d'une superficie de 6 ha 40 a 90 ca.

Mr JAROUSSEAU propose un vote de principe pour la mise en œuvre de ce projet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité le principe de l'installation d'une centrale photovoltaïque au lieudit Grande Solle Baradade située route du Port.

**L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 20 heures.**

**Récapitulatif des délibérations :**

- N° DEL-11022022-1 : Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget de l'exercice 2022
- N° DEL-11022022-2 : Ouverture d'une ligne de trésorerie
- N° DEL-11022022-3 : Demande de subvention dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux – Installation d'un nouveau colombarium au sein du cimetière communal
- N° DEL-11022022-4 : Vote de principe au projet d'installation d'une centrale photovoltaïque route du Port

**Signature des élus présents**

PALIN Karine	
GOFFRE Jean-Claude	Absent Pouvoir à Jean-Charles SORBIER
MAURIN Annette	
CROUAIL Jean-Pierre	
RAMPNOUX Chantal	
SORBIER Jean-Charles	
MILLET Maryse	
POUILLET Patrice	Absent Pouvoir à Nicolas JAROUSSEAU
CHAUMEIL Arnaud	
OLLIVOT Christelle	
FONSECA Rose-Marie	
JAROUSSEAU Nicolas	
CHEVALIER Nadia	
DHERS Frédéric	Absent
LECCA Audrey	
LAURAND Gaëtan	Absent Pouvoir à Karine PALIN
CLAUZEL Alexia	Absente
Bruno DI NATALE	
Sandrine BRUNET	